

Aide pour cas pratique

Par Quesque Sabrina, le 03/03/2015 à 10:59

bonjour

j'ai un cas pratique à rendre mais pour le coup je nage cela fait des années que je n'ai pas pratiqué ce genre d'exercice et je reprends mes études... et dire que je faisais cette gymnastique aisément...

voici l'énoncé

Mme folio écrit des ouvrages de jeunesse de 15 ans
elle a un contrat d'édition avec M Gallimard qui lui impose la rédaction d'un ouvrage par an.
Or, suite à quelques difficultés personnelles Mme folio n'a pas été en mesure de fournir son oeuvre cette année. Elle souhaite dénoncer son contrat d'édition
Connaissant vos compétences elle vient vous consulter pour savoir quel tribunal doit elle saisir.

Si je comprends bien

Mme folio n'a pas respecté une de ses obligations au contrat soit la remise annuelle de son oeuvre.

l'éditeur a la qualité de commerçant et Mme folio est un auteur indépendant

quelqu'un aurait-il la gentillesse de m'aider?